

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 16 mars 2015, à compter de 17 h à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
et
Martine Charron, secrétaire trésorière adjointe

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs :
Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Marie déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2015-03-071

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du règlement 91-03 (relatif aux nuisances)
- 5- Transfert budgétaire
- 6- Subvention au Parc Régional de la Montagne du Diable
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 91-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 91 RELATIF AUX NUISANCES

Il a été décidé par les membres du conseil de reporter l'adoption du règlement numéro 91-3 à une assemblée ultérieure, car l'avis demandé n'a pas été reçu par l'administration

2015-03-072 TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2015-02

Il est proposé par le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2015, afin de transférer les sommes suivantes :

TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2015-02

POSTE	# COMPTE	DT	CT
Promotion relance économique	02-621-00-971-01	25 000.00 \$	
Subvention O.S.B.L.	02-629-00-971-01		10,000.00 \$
Électricité usine de filtration	02-412-00-681-00		2 000.00 \$
Investissement - Administration	03-301-10-000-01		4 000.00 \$
Investissement – Transport routier	03-301-10-000-03		4 000.00 \$
Incendie – Assurances	02-220-00-421-00		1 020.00 \$
Loisirs - Assurances	02-701-20-421-00		3 980.00 \$
	GRAND TOTAL	25 000.00 \$	25 000.00 \$

ADOPTÉE

2015-03-073 SUBVENTION AU PARC RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DU DIABLE

Il est proposé par la conseillère Madame Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

Que le directeur général soit autorisé à verser la somme de 125 000\$ au Parc Régional de la Montagne du Diable, à titre d'aide dans le cadre de leur programme de développement économique.

Qu'un montant de 100,000 \$ soit pris à même les surplus 2013, et le solde de 25,000 \$ au poste budgétaire 02-621-00-971-01.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil est levée à 17h13.

GILBERT PILOTE,
Maire

MARTINE CHARRON
Secrétaire-trésorière adjointe